



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*21144354\***

Déposé / Reçu le

02 DEC. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise  
des entreprises de Bruxelles

N° d'entreprise : **0894 708 796**

Nom

(en entier) : **ADIUTUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, Belgique**

**Objet de l'acte : Changement de représentant permanent du commissaire aux comptes**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2021

L'Assemblée générale, prend connaissance du courrier reçu de la part de Deloitte Réviseurs d'Entreprises, concernant le changement de représentant permanent de cette dernière, dont extrait ci-dessous :

« Le représentant permanent du commissaire, la société à responsabilité limitée Deloitte Réviseurs d'Entreprises, dont le siège se situe Gateway building, Luchtaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem, sera dorénavant Carl Laschet en lieu et place de Didier Boon. Cette décision prend effet à partir de l'exercice comptable commençant le 1er janvier 2021 est valable pour le restant du mandat du commissaire, soit jusqu'à l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022. »

L'Assemblée donne procuration à la société « BST Réviseurs d'entreprises SRL » (BE0444.708.673), représentée par Monsieur Sébastien SPILLIAERT pour procéder aux formalités de publication aux annexes du Moniteur belge.

BST Réviseurs d'Entreprises  
Représentée par Sébastien SPILLIAERT  
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/12/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).